

Ambassade de Suisse  
Washington

24 novembre 1993 - PL/AG

**Uruguay Round: négociations Kantor/Brittan des 22 et 23 novembre  
et perspectives au Congrès**

---

(Contacts du Service économique de l'Ambassade avec plusieurs collaborateurs du USTR et des collègues communautaires.)

M. Kantor et M. Brittan se sont rencontrés pendant deux jours, les 22 et 23 novembre, pour tenter d'arriver à un accord sur le Round. Ils se sont vus longtemps en tête-à-tête, ils ont été reçus par le Président Clinton et des discussions d'experts ont eu lieu parallèlement.

On se déclare plutôt optimiste au USTR où l'on n'entre pas en matière sur la substance, mais où l'on estime que ces négociations ont posé la base pour un premier document de compromis sur lequel les Etats-Unis et l'Union européenne pourraient tomber d'accord lors de la prochaine rencontre Kantor/Brittan à Bruxelles le 1er décembre. A noter que, selon des sources bien informées, la France compte mettre à l'ordre du jour de la réunion du Conseil le 2 décembre tout accord conclu auparavant. En conséquence, l'on ne voit pas très bien comment la Commission pourrait prendre un engagement ferme vis-à-vis des Etats-Unis le 1er décembre.

Les négociateurs ont abordé tous les sujets sauf, selon le USTR, les accords de Blair House (selon le représentant d'un pays communautaire, l'on aurait bel et bien parlé agriculture). Ce même représentant a noté que l'Union reste mécontente quant à l'accès au marché et n'acceptera pas de nouveaux secteurs zéro pour zéro tant que les Etats-Unis n'accepteront pas la réduction des crêtes tarifaires. Il note également qu'il n'y avait pas de perspective d'entente sur l'acier avant la fin du Round; on peut partir du principe qu'une MTO sera bel et bien créée et que la question de la fiscalité ne peut



24/11/93

15:53

SWISS EMBASSY WASHINGTON

NO. 231

P003/006

- 2 -

pas être rouverte si tard. M. Brittan a également vu Laura Tyson, M. Rubin et M. Summers. Notre interlocuteur communautaire estime que tous, y compris le Président, sont épuisés et que l'on peut se demander à quel point M. Clinton sera prêt à mettre la même énergie dans le Round que pour NAFTA. Enfin, il constate que la France continue à dire que la date du 15 décembre n'engage que les Américains, mais il faut bien dire que la Commission a participé à la discussion de cette date.

Compte tenu de nos entretiens récents et des enseignements de la bataille NAFTA au Congrès, il semble qu'à trois semaines du 15 décembre l'on puisse faire les remarques suivantes:

- Le Round prendra vraisemblablement fin le 15 décembre, sur un succès ou un échec. Il semble clair que le Congrès n'acceptera même pas de parler d'une prolongation du "fast track" et que l'Administration n'envisage pas de négocier sans celui-ci ni de le redemander au Congrès. L'une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis ne devraient pas accepter de prolonger les négociations, si l'accord est insatisfaisant, tient au fait que personne à Washington n'a envie de recommencer une bataille de politique commerciale, et qu'en conséquence il est préférable pour chacun d'enterrer discrètement à Genève un accord médiocre dont on serait presque certain que le Congrès ne l'accepterait pas, plutôt que de l'amener à Washington avec tout le risque de réveiller les mêmes adversaires que ceux de NAFTA.

La définition d'insatisfaisant pour les Etats-Unis couvre les concessions qui ne figureraient pas dans l'accord et que les Américains estiment pouvoir obtenir bilatéralement. C'est ainsi que le Sénateur Baucus, président du sous-Comité des échanges à la Commission des finances du Sénat, a déclaré hier que les engagements TRIPS d'un accord GATT devraient au moins être équivalents à ceux de NAFTA. En fait, les Etats-Unis craignent probablement que des concessions insuffisantes dans l'accord GATT "gèlent" celles-ci et rendent à Washington la tâche plus difficile pour négocier ultérieurement des améliorations bilatérales.

24/11/93

15:53

SWISS EMBASSY WASHINGTON

- 3 -

- Il semble que la "bottom line" du Congrès au sujet d'un accord GATT soit la suivante:

. Pas de délégation de souveraineté à une institution multilatérale en matière de politique commerciale. Ceci signifie que le Congrès ne veut pas voir atténués les procédures américaines anti-dumping et droits compensateurs; il entendra aussi maintenir tous ses droits d'adopter unilatéralement des mesures de politique commerciale (notamment le retour de Super 301 que le Président a dit pouvoir accepter). Quant au règlement des différends, l'on estime au USTR que l'accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne consistant à renverser la procédure actuelle et à ne refuser les conclusions d'un panel qu'avec l'accord du plaignant est une bonne solution. Le USTR rappelle qu'il l'accepte parce qu'il se met dans la position du plaignant et ne craint guère d'être lui-même attaqué. Il estime que le Congrès grognera, mais finira par accepter cette formule. Mais les commentaires de nos collègues étrangers ici, et de lobbyistes représentant les industries, ainsi que les remarques des congressmen tendent à prouver qu'il sera très difficile de faire accepter au Congrès qu'une organisation multilatérale puisse imposer une modification de la politique commerciale américaine contre l'opposition des Etats-Unis. En fait, on ne voit pas du tout comment le Congrès pourrait l'accepter et, à ce stade, il est difficile de ne pas conclure qu'il s'agit d'une question qui suffirait à faire refuser un accord éventuel par le Congrès.

. Pas de modification substantielle de l'accord de Blair House, car celui-ci reflète un équilibre très délicat des voix au Congrès. En d'autres termes, le Congrès pourrait perdre sa majorité envers un accord GATT si les Etats agro-exportateurs devaient estimer que celui-ci est insuffisant. On ne voit pas comment les voix de ces Etats pourraient être remplacées par celles d'Etats non agro-exportateurs qui ont leurs préoccupations propres.

Il est possible que l'accord agricole éventuel avec le Japon, dont vous nous avez informés, puisse être acceptable; le silence total dont on fait preuve à Washington à son sujet tend à prouver que ce compromis est pris sérieusement. Encore faudrait-il voir si le Canada exigerait une solution

24/11/93

15:54

SWISS EMBASSY WASHINGTON

NO. 231

P005/006

- 4 -

analogue pour son industrie laitière. Les Etats-Unis pourraient craindre que cela ouvre une boîte de Pandore, mais le Canada est l'un des rares pays que les Etats-Unis sont plus ou moins obligés d'écouter.

- Des concessions suffisantes en matière d'accès au marché. Cela vaut pour l'agriculture, mais aussi et surtout pour les produits manufacturés. Il n'est pas clair à ce stade à quel point les Etats exportateurs de produits naturels tiennent à la formule zéro pour zéro. Mais l'on pourrait imaginer que les représentants d'un Etat comme le Washington par exemple, refusent leurs voix s'il n'y a pas d'accord zéro pour zéro sur les produits forestiers et que Boeing soit mécontent de l'accord éventuel sur les subventions.

Pour le textile, on ne pense pas au USTR que les concessions faites par le Président lors de la bataille NAFTA aient des conséquences graves à Genève car il ne s'est engagé qu'à suggérer un AMF de 15 ans au lieu de 10 à ses partenaires commerciaux, ce qui signifie qu'une fois que ceux-ci auront refusé, comme prévu, l'affaire sera enterrée. On juge d'ailleurs au USTR que l'attitude de l'Inde est ambiguë, car si elle demande en public une libération immédiate des échanges textiles, elle demande en privé, avant tout, que d'une manière ou d'une autre ses quotas sur le marché américain soient augmentés. Mais l'on ne se prononce pas sur l'état de la négociation avec l'Union européenne au sujet des crêtes tarifaires textiles.

Washington ne commente guère l'état des offres qu'il a reçues en matière d'accès aux services sauf pour dire que celles des pays asiatiques, notamment concernant les services financiers, restent insuffisantes. Il est probable cependant qu'une majorité se dessine au Congrès sur ce point, surtout si les Etats-Unis annoncent qu'ils n'appliqueront pas la NPF aux pays dont ils jugent les offres insuffisantes.

Il ne semble pas, selon nos interlocuteurs, qu'un différend sur l'audio-visuel puisse avoir des conséquences très graves (l'Union européenne resterait d'ailleurs très divisée à ce sujet selon nos sources). Reste à savoir si les Etats-Unis songent à accepter par exemple un grandfathering des mesures existantes.

24/11/93

15:55

SWISS EMBASSY WASHINGTON

NO. 251

P006/006

- 5 -

- . Des doutes sur la valeur d'un accord TRIPS qui donnerait un délai jugé excessif au PVD et ne prévoirait pas de pipe-line. Il n'est pas clair à quel point ceci est essentiel pour le Congrès, mais l'industrie est très active à ce sujet.
- . Des doutes sur un accord subvention. Un débat de dernière heure a été ouvert à Washington par de grandes institutions de recherche qui disent craindre une diminution des aides à la recherche. Il est probablement trop tard pour que les Etats-Unis changent leur position à cause de cela.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

p.o.



(O. Knapp)

Dies ist eine chiffrierte Meldung. An Dritte, d.h. ausserhalb der Bundesverwaltung dürfen Angaben über den Inhalt nur in Form von Auszügen erfolgen. Weiterleitungen per Fax dürfen nur innerhalb des 322-er Netzes gemacht werden.

**CHIFFRE**



2840.1

**EMBASSY OF SWITZERLAND  
SCHWEIZERISCHE BOTSCHAFT  
AMASSADE DE SUISSE**

WASHINGTON D.C. 20006,  
2900 Calhoun Avenue N.W.  
Telephone (202) 743-7000  
**Telefax (202) 387-2564  
Telex 440055 AMSW UI  
Telex 64180 ANSWIS**

TELEFAX POUR LE DFAE

Page de couverture

|                 |                          |                          |                                     |                          |
|-----------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| <b>Lieu</b>     | <b>Date et heure</b>     | <b>Priorité</b>          |                                     |                          |
|                 |                          | normal                   | urgent                              | flash                    |
| Washington..... | Le 24 novembre 1993..... | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Nombre de page, y compris page de couverture : 6

Classification :  ouvert  chiffré  **CHIFFRE**

Réf. : 532.210 - PL/AG  
531.125.2

No : 285

Destinataire(s) et texte :

DFEP/OFAEE: M. le Secrétaire d'Etat F. Blankart

- Copies à:
- Secrétariat du Chef du Département, DFEP (Fax)
  - M. l'Ambassadeur P.-L. Girard, DFEP/OFAEE
  - M. le Vice-Directeur G. Zosso, DFEP/OFAEE
  - M. le Ministre L. Wasescha, DFEP/OFAEE
  - M. G. Zubler, DFEP/OFAEE
  - Section des affaires internationales, DFEP/OFAG (Fax)
  - Service économique et financier, DFAE

Copies directes à: Mission Bruxelles et Délégation Genève  
+ Ambassades Tokyo et Ottawa

Uruguay Round: négociations Kantor/Brittan des 22 et 23 novembre  
et perspectives au Congrès

